

Musiques Actuelles - Rentrée 2025-2026

Modalités du Concours d'entrée en CPES

Le concours d'entrée est organisé en commun avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris. L'inscription s'effectue au conservatoire choisi selon les modalités particulières de chaque conservatoire.

Clôture des inscriptions : mardi 13 mai 2025 à 12h.

- ✓ **Admissibilité (Premier tour)** : 03 et 04 juin
- ✓ **Admission (Deuxième tour)** : Épreuves écrites : 05 juin

Suite des épreuves instrumentales : 11 et 12 juin.

➤ **Lieu des concours d'entrée :**

CRR de Paris 53 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 PARIS

➤ **Déroulé des épreuves :**

- **Les programmes seront bientôt disponibles. En attendant, veuillez envoyer votre dossier de pré-sélection.**

I. PRESELECTION SUR DOSSIER :

- Envoi d'un enregistrement audio et vidéo de deux morceaux de styles différents. Durée 3 à 4 minutes par morceau, 10 minutes d'enregistrement maximum
- votre CV et lettre de motivation à l'adresse :

crr.concours@cergyponoise.fr

Un avis sera émis après examen de votre dossier (consultatif).

II. ADMISSIBILITE : MARDI 3 ET MERCREDI 4 JUIN ECOUTE DE VOTRE REPERTOIRE (PAR CŒUR) SUR CONVOCATION

DUREE 20 MIN – programme susceptible d'être écourté

- **4 morceaux libres** : compositions +++ ou réappropriation, arrangements personnels de styles variés sur une reprise de votre choix (merci de fournir vos **partitions** (si elles existent) en **6 exemplaires** pour les jurys en début d'épreuve)
- **2 morceaux au choix** (liste imposée de 10 morceaux communiquée ultérieurement) interprétés à l'identique de l'original ou réinterprétés à votre convenance.

Présentez au moins **un ou deux morceaux** en formation instrumentale et/ou vocale en **trio minimum**, en plus de vos morceaux en duo ou solo.

matériel mis à disposition sur place :

- batterie complète
- piano électronique
- amplificateurs (basse, guitare, clavier)
- sonorisation légère (table de mixage, petites enceintes de façade et retours),
- microphones (SM58 et SM57) avec pieds
(vous pouvez apporter vos propres micros)
- pupitres

Vos accompagnateurs : Maximum 6 personnes, en raison de l'espace disponible et du temps alloué pour l'installation/balance.

L'utilisation d'accompagnements sur supports enregistrés ("playbacks") n'est pas conseillée mais permise.

Un **court** temps d'installation et de balance sommaire est prévu.

III. ADMISSION :

PARTIE ECRITE JEUDI 5 JUIN 2025

1. Epreuves écrites de formation et de culture musicales ainsi que de techniques (MAO et technique du son).

DUREE 7 HEURES (3H30 MATIN + 3H30 APRES-MIDI)

Elles comportent :

- Une transcription écrite d'un court fragment musical issu du champ des musiques actuelles amplifiées.
- Une analyse auditive commentée (pas de partition) de plusieurs extraits musicaux dans la sphère des musiques actuelles (musiques actuelles amplifiées, chanson, jazz ou musiques du monde).
- Un questionnaire sur la théorie de la musique et l'harmonie.
- Un questionnaire portant les techniques du son et de l'informatique musicale (sonorisation, studio, M.A.O.).

Pour ces épreuves, l'usage du diapason est autorisé.

Vous gérez et partagez votre temps à votre convenance entre les 3h30 du matin et de l'après-midi allouées à ces quatre épreuves.

Vous devez **apporter** du **papier blanc vierge** ainsi que du **papier à musique**.

Des précisions seront apportées ultérieurement sur le matériel audio personnalisé qui sera utilisé pour les épreuves de transcription et analyse auditive commentée.

PARTIE ORALE MERCREDI 11 OU 12 JUIN SUR CONVOCATION

2. Epreuves de formation musicale et d'improvisation à l'oral ou à l'instrument

DUREE : 15 MIN ENVIRON

Elles comportent :

- Le déchiffrage d'une partition écrite avec un court temps de préparation accompagné par un « playback ».
- Mémorisation/restitution : un court fragment de musique vous est proposé. Vous pourrez l'écouter autant de fois que nécessaire pendant 5 minutes. A l'issue de ce temps, vous devrez restituer à l'instrument et/ou vocalement, le maximum d'éléments musicaux perçus (rythme, mélodie, harmonie, interprétation...). Vous pourrez faire suivre cette restitution d'une proposition personnelle de développement de ce matériau musical.
- Improvisation/invention non préparée : un « playback » instrumental vous est proposé. Il vous est demandé de faire une proposition musicale par-dessus sans écoute préalable.

3. Entretien de parcours et de motivation

L'épreuve de formation musicale à l'oral et l'entretien auront lieu à la suite le même jour.